



Une seule réponse s'impose

LA MOBILISATION

**Nous appelons à un rassemblement Le mardi 3 mars 2020
devant la Préfecture du Puy en Velay à 18h
et devant la Sous Préfecture de Brioude à 18 h**

suite à l'annonce du recours au 49.3 par le gouvernement Macron / Philippe.

Le samedi 29 février, le premier ministre a en effet annoncé qu'il allait utiliser l'article 49.3 de la Constitution pour adopter le projet de réforme des retraites, sans aucun vote des député-e-s, ni discussion à l'assemblée nationale sur le fond de la loi. Cette décision a été prise en catimini dans un conseil des ministres censé s'occuper de la crise sanitaire, pour faire passer en force le projet de loi du système de retraites par points.

Sans surprise, le gouvernement continue d'utiliser tous les moyens autoritaires dont il dispose pour faire passer une réforme injuste, rejetée par la majorité de la population (60 % opposés à la réforme, 70 % opposés au 49.3). Après les violences policières, la réquisition des grévistes, c'est aujourd'hui un nouveau déni de démocratie avec le 49.3.

Soyons nombreux et nombreuses, le mardi 3 mars. Nous sommes plus que jamais déterminés à obtenir le retrait intégral de cette réforme des retraites qui précarise les citoyen-ne-s et privatise notre système social !

49.3 ou pas, on ne lâchera pas !

Mardi 3 mars
Toutes et tous aux rassemblements
à 18 heures
Devant la Préfecture du Puy en Velay
et la Sous Préfecture de Brioude